

31 mars 2020

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
 - nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
 - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
 - nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
-



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bernard Boje inc.

Vaudreuil-Dorion, le 17 juin 2020

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2020

5

	2020	2019
PRODUITS		
Subventions et projets (note 3)	1 706 853 \$	1 725 684 \$
Intérêts	8 335	3 066
Autres	30	-
	<hr/> 1 715 218	<hr/> 1 728 750
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 207 386	1 212 559
Loyer	143 401	138 602
Projets spéciaux	85 339	125 825
Informatique	28 358	29 196
Honoraires professionnels	19 766	18 551
Entretien et réparations	18 549	15 907
Fournitures de bureau et papeterie	17 174	14 049
Frais de déplacement et de représentation	14 945	20 054
Formation et colloque	12 690	11 067
Télécommunications	10 536	10 872
Abonnements et cotisations	7 574	6 689
Publicité	3 082	6 990
Énergie	2 907	3 035
Location d'équipement	2 022	2 337
Assurances	1 668	3 658
Aménagement des locaux	300	327
Frais bancaires	208	307
Amortissement des immobilisations	9 483	21 470
	<hr/> 1 585 388	<hr/> 1 641 495
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<hr/> 129 830 \$	<hr/> 87 255 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Exercice terminé le 31 mars 2020

6

	Grevé d'affectations internes (note 12)	Investi en immobi- lisations	Non affecté	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	93 845 \$	7 080 \$	260 906 \$	361 831 \$	274 576 \$
Excédent des produits sur les charges	(17 321)	(5 296)	152 447	129 830	87 255
Affectations internes	114 311	-	(114 311)	-	-
Investissement en immobilisations	-	12 160	(12 160)	-	-
SOLDE À LA FIN	190 835 \$	13 944 \$	286 882 \$	491 661 \$	361 831 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

BILAN

31 mars 2020

7

	2020	2019
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	608 442 \$	495 682 \$
Débiteurs (note 4)	33 711	50 255
Subventions à recevoir	148 741	55 261
Frais payés d'avance	5 166	4 664
	796 060	605 862
DÉPÔT	10 095	10 095
IMMOBILISATIONS (note 5)	20 689	18 012
	826 844 \$	633 969 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	283 504 \$	201 607 \$
Apports reportés (note 8)	44 934	59 599
	328 438	261 206
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)	6 745	10 932
	335 183	272 138
ACTIF NET		
GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES (note 12)	190 835	93 845
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	13 944	7 080
NON AFFECTÉ	286 882	260 906
	491 661	361 831
	826 844 \$	633 969 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2020

8

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	129 830 \$	87 255 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	9 483	21 470
Amortissement des apports reportés	(4 187)	(16 822)
	135 126	91 903
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	(10 206)	10 135
	124 920	102 038
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(12 160)	(2 984)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	112 760	99 054
ENCAISSE AU DÉBUT	495 682	396 628
ENCAISSE À LA FIN	608 442 \$	495 682 \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un éventail de services en matière d'intégration socio-économique destinés aux jeunes adultes.

En mars 2020, l'épidémie de COVID-19 a été déclarée comme étant une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé. L'organisme évalue actuellement l'incidence financière, qui pourrait être importante, et reflétera les conséquences, le cas échéant, au cours de l'exercice 2021.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, le taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3. SUBVENTIONS ET PROJETS

	2020	2019
Emploi Québec - Service d'aide à l'emploi	1 062 401 \$	1 035 859 \$
Créneau carrefour jeunesse	153 407	155 808
MFOR - CEA Jeanne-Sauvé	62 945	61 514
Carrefour Jeunesse-Emploi de Marquette/ICS/CSMB	59 484	15 459
Persévérance scolaire - École	57 238	58 061
Sphère	54 527	99 821
Mes finances, mes choix	47 615	35 684
Ma Réalité	41 280	-
Projet Pilote - École	40 090	39 652
Québec Pluriel	24 465	24 345
Ententes commissions scolaires	22 753	13 000
Écoles et milieux en santé (Raccrochage)	16 917	9 568
Incubateur 2.0	14 395	5 914
Emploi Québec - Subvention salariale	14 125	10 204
Emplois d'été Canada	9 959	9 058
Ateliers	8 726	-
École secondaire des Sources - Service motivation scolaire	7 000	-
Partenaires 16-24	3 700	3 400
Cégep Gérald-Godin - Recherche d'emploi et de stage	880	-
Député - Soutien à l'action bénévole	500	-
H2O	259	-
Préparation Avenir	-	131 515
Amortissement des apports reportés	4 187	16 822
	1 706 853 \$	1 725 684 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2020

11

4. DÉBITEURS

	2020	2019
Clients	2 636 \$	768 \$
Taxes à la consommation	10 601	8 639
Avances à un organisme sans but lucratif, sans intérêt	16 945	38 898
Autres	3 529	1 950
	<u>33 711 \$</u>	<u>50 255 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	43 857 \$	36 004 \$	7 853 \$	9 823 \$
Équipement informatique	93 039	80 203	12 836	8 189
Améliorations locatives	1 341	1 341	-	-
	<u>138 237 \$</u>	<u>117 548 \$</u>	<u>20 689 \$</u>	<u>18 012 \$</u>

6. EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 90 000 \$ au taux d'intérêt de 8,45 %.

7. CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	48 810 \$	36 835 \$
Salaires et vacances	111 626	95 901
Avances d'un organisme sans but lucratif, sans intérêt	123 068	68 871
	<u>283 504 \$</u>	<u>201 607 \$</u>

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2020

12

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges pour des projets de l'exercice subséquent.

	2020	2019
Solde au début	59 599 \$	60 288 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	44 934	59 599
	104 533	119 887
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	59 599	60 288
Solde à la fin	44 934 \$	59 599 \$

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés représentent des subventions destinées à financer des immobilisations. Ces subventions sont amorties à titre de produits au même rythme que les immobilisations correspondantes.

	2020	2019
Solde du début	10 932 \$	27 754 \$
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	4 187	16 822
Solde à la fin	6 745 \$	10 932 \$

10. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2020	2019
Débiteurs	16 544 \$	(38 934) \$
Subventions à recevoir	(93 480)	16 440
Frais payés d'avance	(502)	(2 508)
Créditeurs	81 897	35 826
Apports reportés	(14 665)	(689)
	(10 206) \$	10 135 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2020

13

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme est lié par un bail à long terme échéant en janvier 2022, représentant un engagement futur de 242 940 \$, comprenant les versements suivants pour les deux prochains exercices :

2021	132 513 \$
2022	110 427 \$

12. AFFECTATIONS INTERNES

	Solde au début des engagements	Engagements de l'exercice	Utilisation de l'exercice	Solde résiduel des engagements
Projets spéciaux à caractère entrepreneurial	26 556 \$	- \$	497 \$	26 059 \$
Symposium CJE - avril 2017	1 689	(1 689)	-	-
Formation	15 000	-	12 046	2 954
Projets spéciaux	30 000	-	1 178	28 822
Améliorations locatives	10 000	-	-	10 000
Entretiens ménagers	3 600	-	3 600	-
Système informatique	7 000	7 000	-	14 000
Journée d'orientation - formation 2020	-	14 000	-	14 000
Symposium CJE avril 2021	-	15 000	-	15 000
Parc informatique	-	40 000	-	40 000
Ressources humaines	-	30 000	-	30 000
Aménagement du centre de documentation	-	10 000	-	10 000
	93 845 \$	114 311 \$	17 321 \$	190 835 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Les créiteurs sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. Les subventions à recevoir étant gouvernementales, le risque est très minime. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.